



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra le **lundi 4 octobre 2021** à 20 h
à la salle des délibérations,
située au 362, rue Principale, Daveluyville, Québec G0Z 1C0

Dans les régions étant en zone verte, la présence du public est permise aux séances du conseil. **Par contre, un maximum de 10 citoyens seront admis dans la salle du conseil.**

Les personnes présentes doivent respecter les mesures sanitaires en place, soit le respect de la distanciation de 2 mètres, le port du masque lors des déplacements et la désinfection des mains.

L'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 ajoute également l'obligation pour toute municipalité de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance.

Nous invitons les personnes qui ont des questions à les adresser par courriel à la directrice générale et greffière de la Ville, Mme Pauline Vrain, par courriel à : dga@ville.daveluyville.qc.ca ou en personne à l'hôtel de ville situé au 362 rue Principale. La transmission des questions peut se faire **jusqu'à midi le jour de la séance**. Les réponses aux questions seront données lors de la séance et seront inscrites au procès-verbal. Ce dernier sera versé, après son adoption par le conseil, dans la section du site Web de la Ville réservée à cet effet, au lien : <https://www.ville.daveluyville.qc.ca/seances-du-conseil>

Merci de votre compréhension!

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021
4. SUIVI DES DOSSIERS
5. PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS
 - 5.1. Contribution monétaire - Campagne du Coquelicot 2021 - Légion Royale Canadienne
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE
 - 6.1. Liste des comptes à payer - Résolution
 - 6.2. Prêt temporaire auprès de la Caisse Desjardins - R-86 - Asphaltage 5^E Rue et 6^E Rang Ouest - 615 100 \$ - Résolution

- 6.3. Prêt temporaire auprès de la Caisse Desjardins – Travaux en mécanique de procédé à l'usine d'eau du parc industriel de l'autoroute 20 – 100 905 \$ - Résolution
- 6.4. Nomination de la firme Bélanger Sauvé à titre d'avocats représentant la Ville de Daveluyville – Résolution
- 6.5. Formation comptabilité et finances municipales 101 – Écritures et aspects pratiques – Résolution

7. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- 8.1. Paiement décompte progressif no.1 – Nordmec Construction – Travaux en mécanique de procédé à l'usine d'eau du Parc industriel de l'autoroute 20 – Résolution

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 9.1. Liste des permis
- 9.2. Nomination des inspecteurs en bâtiment – Résolution
- 9.3. Demande de nettoyage de cours d'eau – Branche 5 du cours d'eau Pépin et branche 7 du cours d'eau Mayrand - Résolution

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 10.1. Quote-part 2022 – Avenues Santé Bois-Francis - Résolution

11. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

- 11.1. Achat d'une cuisinière pour la cuisine de la salle communautaire – Résolution

12. LÉGISLATION


- 12.1. Adoption du règlement numéro 93 relatif à l'utilisation de l'eau potable - Résolution
- 12.2. Adoption du 2^e projet de règlement numéro 94 modifiant le règlement de zonage numéro 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault concernant l'ajout de la classe d'usages « institutionnelle et administrative (P2) » aux usages autorisés dans la zone industrielle I-1 – Résolution
- 12.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement G-100 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska – Résolution

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

DONNÉ À DAVELUYVILLE, ce 1^{er} octobre 2021.



Pauline Vrain
Directrice générale et greffière